

COMMUNE DE MANDELIU-LA-NAPOULE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS D'INONDATIONS

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CARTE DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
SECTEUR EST 1/5000

Danièle Bouteiller
Commissaire

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 modifié le 11 mai 2018 et prorogé le 23 septembre 2020
MISE À DISPOSITION DU PUBLIC : du 11 janvier 2021 au 12 février 2021



Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements - Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques

Philippe LOOS
Pour le préfet,
Administrateur Général
SG-4512

Légende

Administratif

--- Limite communale

Modélisation hydraulique

Cotes d'inondation (mNGF)

Zonage réglementaire

■ Bande de sécurité en arrière de digue (R1)
■ Vallons sur lesquels s'applique le R0

ALEAS	Aire tot	Aire sans à mouler	ENJEUX			
			ZPLU	Zones urbanisables	US	RS
R1	12	12	12	12	12	12
R2	12	12	12	12	12	12

N

0 50 100 m
Echelle : 1/5 000

